



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes

TORONTO, le 28 février 2019 — Tous les membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) adhèrent au [Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux](#) (CAQ). Ce guide pancanadien présente des principes directeurs sur les pratiques d'assurance de la qualité et les méthodologies en matière d'évaluation des diplômes d'études, conformément aux obligations internationales du Canada au chapitre de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance. Parmi les 54 principes et recommandations du CAQ, certaines sont directement liées aux exigences quant aux documents à fournir pour traiter une demande d'évaluation des diplômes d'études.

Outre ces principes et recommandations, les membres de l'ACSED souhaitent clarifier ses politiques et procédures au chapitre des certificats provisoires :

- A. Les exigences quant aux documents à fournir par l'auteur ou l'auteure de la demande sont conformes aux principes et recommandations 20 à 26 du CAQ¹.
- B. Des documents de rechange à fournir peuvent être considérés au lieu d'une copie finale du diplôme ou certificat si :
 - a) le document de rechange est considéré comme étant une preuve, par l'autorité compétente du pays de délivrance, que le diplôme ou certificat fut conféré pour des raisons diverses (par exemple, la poursuite d'étude ou l'emploi);
 - b) la preuve indique que la copie finale du diplôme ou certificat n'est pas délivrée pour des raisons administratives ou techniques; et
 - c) l'exigence de la copie finale du diplôme ou certificat ajoute un fardeau non nécessaire sur le demandeur.

Conformément au CAQ et à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance, les membres de l'ACSED publient des [rapports d'évaluation à des fins générales](#) qui présentent des opinions de spécialistes non contraignantes concernant l'évaluation de diplômes d'études délivrés en dehors du Canada. Ces rapports sont en grande partie utilisés par les autorités compétentes en matière de reconnaissance au Canada qui ont besoin d'aide dans le cadre des procédures d'authentification et de comparabilité des documents. Ces autorités s'appuient donc sur les rapports de l'ACSED pour informer leurs décisions exécutoires au sujet des candidates et candidats formés à l'extérieur du Canada qui souhaitent s'installer au Canada pour y travailler ou y étudier. Cinq membres de l'ACSED délivrent aussi des évaluations des diplômes d'études (EDE) pour les individus qui font une demande dans le cadre des programmes d'immigration de personnes qualifiées administrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). L'ACSED a soutenu des millions de personnes formées à l'étranger souhaitant recevoir une évaluation équitable de leurs diplômes d'études au Canada.

¹ Annexe I - Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux (CAQ)

L'ACSED est composée de six membres : le *Comparative Education Service* (CES); le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS); l'*International Qualifications Assessment Service* (IQAS); l'*International Credential Evaluation Service* (ICES); le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI); et *World Education Services* (WES) Canada.

Le CICDI est une unité du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et sert de centre national d'information du Canada aux termes des conventions de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications. Il facilite l'adoption des pratiques exemplaires définies par ces conventions et assume les fonctions de secrétariat de l'ACSED. Le précurseur de l'ACSED était le Comité des services d'évaluation provinciaux (CSEP), un comité du CMEC formé au milieu des années 1990 pour aider le Canada à respecter ses engagements aux termes des conventions de l'UNESCO.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de l'ACSED à CanAlliance.org et la [Foire aux questions](#) du CICDI sur la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.

Renseignements

M. Michael Ringuette
Coordonnateur, CICDI
Secrétariat de l'ACSED
Tél. : 416 962-9725
Courriel : m.ringuette@cmecc.ca